



Mme Marie Ange DEBON
Présidente du Groupe La Poste
9 rue du Colonel Pierre Avia
75757 Paris Cedex 15

Fédération Syndicale des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 PARIS
Tél 01 44 62 12 00 Fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr
Site : <http://www.sudptt.org>

Paris, le 16 novembre 2025

Objet : préavis de grève

Madame la Présidente,

La fédération SUD PTT des activités postales et de télécommunications dépose ce jour un préavis de grève d'une durée de 24 heures pour la journée du samedi 22 novembre 2025, de 0h à 24h. Pour les services de nuit, ce préavis commencera le vendredi 21 novembre 2025 à 20h et finira le dimanche 23 novembre 2025 à 7h. Ce préavis couvre tous les personnels de La Poste, fonctionnaires et salarié-es ainsi que les agents amenés à les remplacer.

Ce préavis est déposé dans le cadre de la journée internationale contre toutes les violences sexistes et sexuelles

La Fédération Sud PTT revendique :

- Une campagne et des actions contre les comportements sexistes et le harcèlement sexuel au travail
- Des moyens permettant la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles
- La création d'une enveloppe d'aides pécuniaires non remboursables pour permettre l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ou intra familiales
- La reconnaissance en accident de service ou absences de réserves aux déclarations à la Sécurité Sociale en cas de violences subies par les femmes sur le temps du télétravail
- Un bilan genré des causes des accidents du travail et des licenciements pour inaptitude par branches
- Un rappel des obligations de l'employeur de mettre en oeuvre des communications régulières sur les discriminations, sous forme de réunions, affiche, intervention de spécialistes extérieures
- Des mesures salariales spécifiques pour les bas salaires
- La mise en place d'un véritable protocole contre le harcèlement et les violences sexuelles au travail en lien avec les victimes et les représentant.es syndicales et syndicaux
- La mise à disposition de protections menstruelles dans tous les services et toutes les entités de La Poste, ainsi que des lavabos dans tous les sanitaires femmes
- Garantir l'accès à des toilettes sur les temps et trajets de travail pour les nomades, dont les facteurices.
- La mise en place d'un congés menstruel et hormonal

Soyez assurée, Madame la Présidente, de notre parfaite considération.

Pour la fédération SUD PTT,
Angélique Grosmaire
Secrétaire Générale